



Commune de Baron

Mairie
6, rue de Russons
60300 BARON

☎ 03.44.54.20.55

mairie.baron60@gmail.com

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance ordinaire du Conseil municipal aura lieu en mairie de Baron **le lundi 12 décembre 2022 à 19 h 30.**

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Approbation du procès-verbal de la dernière séance.
- Avenant n° 4 au contrat de concession de service public signé avec l'ILEP en 2019.
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la rénovation du sol de la salle des fêtes.
- Subvention à la coopérative scolaire de Versigny pour la Classe de découverte 2023.
- Augmentation des tarifs de location de la salle des fêtes et du local d'animation.
- Avis du Conseil municipal concernant la modification des statuts du Syndicat Interdépartemental de la Nonette.
- Informations diverses.

A Baron, le 29 novembre 2022

Le Maire,




Anne-Sophie Sicard